



Gignac Infos

BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2020



Marcel-Eugène Labroue
Maire de Gignac



Chères Gignacoises, chers Gignacois,

Les élections municipales auront lieu en mars, je vous assure tout le plaisir que j'ai eu à être le maire de Gignac durant ces trois derniers conseils municipaux et remercie l'ensemble des habitants ainsi que mes collègues élus pour la confiance qu'ils m'ont accordée. J'ai assumé les responsabilités de Maire avec le souci exclusif du bien commun, avec honnêteté et la volonté constante que les habitants dans leur diversité vivent le plus possible dans la fraternité et la convivialité.

Sur le plan national, les citoyens s'unissent et s'opposent toujours dans des mouvements sociaux qui révèlent un mal être profond. Certaines revendications sont légitimes et nécessitent une prise en compte réelle, notamment en ce qui concerne la justice sociale, les acquis sociaux et le bien être des personnes les plus faibles. Il faut cependant regarder autour de nous et ne pas affirmer un catastrophisme et un « jusqu'au-boutisme » destructeurs. La France est un pays démocratique où les élections rendent légitimes les élus. Nous avons de nombreuses élections libres et il n'y a pas de restriction de vote. Sans doute manque-t-il une organisation territoriale et nationale plus simple et « rationnelle ».

Malgré ce que l'on entend dans les médias et sur les réseaux sociaux la nouvelle génération est consciente que le libéralisme débridé, qui prône « le profit à tout prix » et « la logique mercantile » n'est pas un modèle qui garantira un avenir serein. Cette nouvelle génération œuvre et va œuvrer démocratiquement je l'espère pour que le slogan « fin du mois, fin du monde, même combat » ne soit pas inconciliable car il résume les revendications économiques, sociales et environnementales des citoyens. Je rajouterai à cela l'emploi, car une activité est vitale pour l'être humain. La création à Souillac, à la fois d'un pôle d'activité économique, d'un pôle de tourisme et d'un pôle formation, est un projet très important. Si cette création peut être menée à son terme, elle impactera durablement et favorablement l'emploi et le développement de notre bassin de vie.

En ce qui concerne certaines petites communes rurales, il y aura nécessité d'avoir une aide plus conséquente de l'État, des collectivités départementales et régionales tant en fonctionnement qu'en investissement, sur des projets nécessaires et prioritaires à la collectivité sans dispersion des aides publiques.

Je renouvelle aujourd'hui la phrase d'Albert Camus que j'ai citée dans le Gignac Infos de Janvier 2018 car elle est toujours d'actualité « Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet, mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles ».

Bravo à l'ensemble des associations de la commune qui animent la vie à Gignac. Un merci particulier à l'association « Lo Patrimoni » qui, depuis de nombreuses années nous aide à la restauration ou à la construction du petit patrimoine bâti de notre commune. Je souhaite d'ores et déjà à la future équipe et je leur souhaiterai à leur investiture un excellent travail efficace pour le bien commun. Merci à l'ensemble des employés communaux pour le travail qu'ils assurent journalièrement.

L'équipe municipale, l'ensemble des employés communaux et moi-même, nous vous souhaitons sincèrement une excellente année 2020, la force de la vie et l'espoir en un avenir meilleur et fraternel.

Gignac-Infos est un bulletin édité par la municipalité de Gignac (46) et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication : Marcel-Eugène Labroue - Réalisation : François Moinet - Photos : FM et associations. Impression : Atelier 46 à Souillac.

Les membres du conseil municipal, le personnel communal et les associations de Gignac ont participé à la rédaction de ce numéro. Tirage 400 exemplaires. Distribution : la Poste.

SOMMAIRE

Informations communales..... page 3 et 4
Informations communautaires page 6

Informations associatives..... pages 7 à 12
Agenda des manifestations..... page 12

AGENCE POSTALE et MAIRIE

Horaires d'ouverture :

LUNDI

Après-midi : 13H45 - 17H15

MARDI

Matin : 9H - 11H45

MERCREDI

Matin: 8H15 - 11H45

JEUDI

Après-midi: 13H45 - 18H45

VENDREDI

Matin : 9H - 11H 45

RENCONTRE DES ELUS

SAMEDI MATIN

11H - 12H

et sur rendez-vous

Services disponibles **à l'agence postale** :

- Achat de timbres, enveloppes prêtes à poster, emballages pour vos colis, service de réexpédition et de garde du courrier.
- Dépôt de lettres et colis.
- Retrait des recommandés et colis.
- Opérations financières de dépannage.



< à 20g 1 timbre
De 21g à 100g 2 timbres
De 101g à 250g 4 timbres
De 251g à 500g 6 timbres
De 501g à 2000g 8 timbres



NOUVELLES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées :

- Il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). L'inscription se fait à la commune qui maintenant gère les listes (vous aurez besoin d'une pièce justificative d'identité et de nationalité, et d'un justificatif de domicile ou de contribuable).

- Chaque citoyen, peut aussi s'inscrire directement par internet à la rubrique élections, sur le site : www.demarches.interieur.gouv.fr

- Il y a possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. (inscription et adresse de son bureau de vote directement) sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

- Les procurations (à une personne de la commune) pourront être établies dès la mi janvier à la brigade de Gendarmerie en présentant une carte d'identité ou un passeport valide.

Population légale en vigueur au 1 janvier 2020

Pop. municipale : 666—Pop. comptée à part : 13

Population totale : 679

La population comptée à part est celle des étudiants, militaires, personnes hospitalisées, etc. qui vivent ailleurs mais conservent leur résidence familiale sur la commune.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

MARTEL : 05 65 27 9 42

Zone artisanale en face de l'usine SOLEV

Lundi : fermé

Mardi : 14h00-18h00

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 9h00-12h00

SOUILLAC : 05 65 37 08 22

Bramefond, prendre au rond-point du Viaduc

Lundi : 14h00-18h00

Mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Jeudi : 14h00-18h00

Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Date de ramassage des encombrants

25 mars 2020—24 juin 2020—23 septembre 2020- 16 décembre 2020

Le Maire et le Conseil municipal de Gignac tiennent à réagir après l'envoi d'une lettre anonyme aux habitants de la commune :

Sans entrer dans une polémique par rapport au contenu délirant et diffamatoire de cette lettre, il faut combattre collectivement les lettres anonymes quelles que soient nos idées et tendances politiques. Nul n'est à l'abri de "corbeaux" qui se cachent pour s'exprimer, semer la zizanie et mettre en souffrance des personnes. Ces méthodes d'une autre et triste époque sont un danger pour le fonctionnement démocratique de la République. Lorsque l'on émet une opinion critique, ce que tout le monde a le droit de faire, on l'exprime courageusement, de façon argumentée et constructive et non dans des discours calomnieux anonymes. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Souillac.

URBANISME 2019

22 certificats d'urbanisme informatifs et 12 opérationnels.

19 déclarations préalables dont 1 changement de destination ; 1 réaménagement d'espace public ; 1 auvent ; 5 piscines ; 1 abri de jardin ; 1 pose de fenêtre de toit ; 2 poses de panneaux photovoltaïques ; 1 terrasse et 1 terrasse couverte ; 4 réflexion de toiture ; une réalisation de clôture.

7 permis de construire dont 1 réaménagement intérieur d'une maison avec agrandissement; 1 transformation de grange en habitation ; 1 réhabilitation d'une maison ; 1 construction de bâtiment d'élevage ; 1 construction d'un cabinet kiné ; 1 rénovation habitation ; 1 bâtiment agricole pour stockage de matériel.

1 permis de démolir.

Actes de naissances	
LE NÔTRE Galaad – 14 rue de la Vicomté	Né à Gignac le 08/01/2019
THIRY Paul – Le Champ	Né à Brive le 25/01/2019
GRÉAUD FILLIOL Jaïna – La Sotte	Née à Brive le 17/04/2019
LAGUEUNIERE Hugo – Combe Nègre	Né à Brive le 19/04/2019
PLASSARD Harmonie – 1 rue Pierre Cérou	Née à Sarlat le 01/06/2019
NOUAILLE Achille – Le Placeret	Né à Brive le 22/08/2019
CAZORLA SCHWEDA Adèle – Montagnac	Née à Brive le 14/09/2019

Actes de mariage	
CARPENTIER Anne – BLANC Pierre – Place de l'Église	29/06/19
DELBUT Fanny – GENDRE Valentin - Thessillac	29/06 /19

Actes de décès	
LAVAUD Francis – Pech de la Blénie	11/01/2019
VAL Carmen - veuve LOZANO – Terre rouge	07/03/2019
OBERLÉ Jean - Gignières	29/03/2019
Rol Simonne - veuve DELBOS - Madrange	31/03/2019
BREGHEON Jacques - Gignières	17/04/2019
VERGNES Marie, Jeanne – veuve GOUDEAUX - Gignières	06/07/2019
CZAPECZKO Andrzej - Pologne	08/07/2019
JAUBERTHOU Marie-Louise – veuve LAVAL – Les Genestes	19/07/2019
LAVAL Louise, Jeanne épouse DELBUT – Les Genestes	29/08/2019
DELSOL Serge, Roger - Gignières	30/12/2019

DECES DES PERSONNES INHUMEES AU CIMETIERE DE GIGNAC OU SAINT BONNET NON DOMICILIEES SUR LA COMMUNE
 VERGNE Suzanne, Rose; vve MONGALVY ; décédée le 18/01/2019 et PERRIER Pierre (Laubugue); Objat; décédé le 12/06/2019

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME

C'est le service d'urbanisme de Cauvaldor qui instruit les dossiers mais ils sont à retirer et à remettre en mairie, complets, avec le nombre d'exemplaires correspondants à chaque demande. Bien entendu, le secrétariat est à votre disposition pour toute information complémentaire.

- **Certificat d'urbanisme informatif** : 1 exemplaire du cerfa 13410*01
- **Certificat d'urbanisme opérationnel**, 3 exemplaires du cerfa 13410*04
- Déclaration préalable (travaux sur maison individuelle ou annexe) : 3 exemplaires du cerfa 13703*06
- Déclaration préalable (changement de destination) : 3 exemplaires du cerfa 13404*06
- Déclaration préalable pour lotissements et autres divisions foncières, 3 exemplaires du cerfa 13702*05 :
- Permis de construire maison individuelle et/ou annexes : 4 exemplaires du 13406*06 :
- **Permis de construire et permis d'aménager**, 4 exemplaires du cerfa 13409*06
- Permis de construire modificatif : 4 exemplaires du cerfa 13411*06

Le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot (CAUE) qui dispense des conseils gratuitement assure des permanences dans les bureaux du service urbanisme de Cauvaldor à **Vayrac, tous les mois, l'après-midi du 3^{ème} jeudi** du mois. Vous pouvez aussi les rencontrer à Cahors. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CAUE au 05 65 30 14 35.

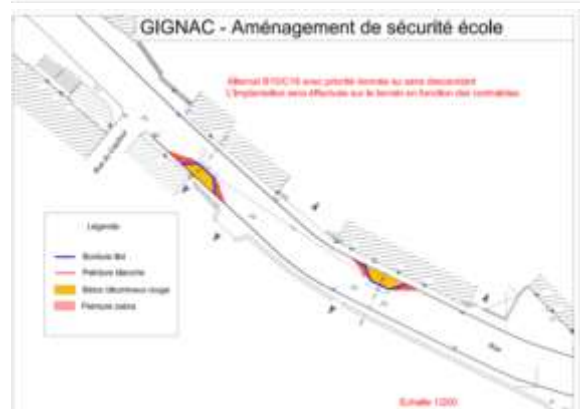
TRAVAUX

Les travaux de réfection de la toiture de la chapelle Sainte-Anne **ont été réalisés par l'entreprise Cardoso**. Ils ont débuté le 24/06/2019 pour se terminer le 05/07/2019. Le montant des travaux **s'élevait à 15 051.60 € TTC**, financés ainsi :

- fonds de concours de la communauté de communes Cauvaldor pour la restauration du patrimoine : 3 100 €
- subvention du département (FAST) au titre du patrimoine remarquable : 3 136 €
- subvention de l'État, DETR : 3 136 €



Le four à pain de Sireyjols est en cours de **restauration par l'entreprise Delpéch, pour un montant des travaux de 9 264 € TTC** avec une subvention de 3 860 € de Cauvaldor sur le fonds de concours relatif à la restauration du patrimoine. Des aménagements de sécurité dans la traverse du bourg sont programmés pour 2020. Devant la mairie, deux îlots vont être installés créant un rétrécissement de la voie. Ils permettront la matérialisation de places de parking. **Devant l'école, une chicane sera créée.**



L'entreprise Devaud TP a été retenue pour un montant de travaux de 19 815 euros. Cette opération a obtenu une subvention de 4 363,58 euros au titre du produit des amendes de police

PROJET DE TERRITOIRE

Le conseil communautaire a validé un projet de territoire pour Cauvaldor. La commune de Gignac sera concernée par ce programme d'action. Rappelons que la communauté de communes CAUVALDOR rassemble près de 45 500 habitants dans 77 communes. Ses compétences sont le développement économique, l'urbanisme, la gestion de l'espace, la voirie, l'environnement et la gestion des déchets, la petite enfance, la culture, le sport, l'action sociale, etc. Elle a un budget de 77 millions d'euros et emploie 180 personnes. Sa caractéristique est d'être organisée en un réseau de bourgs centres et maillée de villages qui donne au territoire une identité rurale de grande qualité. Cette dispersion implique de répartir les offres de services dans les divers secteurs, de Souillac à Sousceyrac. Quatre axes stratégiques vont principalement orienter les actions futures : l'économie et le tourisme comme piliers du territoire ; l'aménagement rural et la mobilité ; la valorisation de notre art de vivre s'appuyant sur la culture, le patrimoine, les services et les associations et pour finir la protection du territoire par une démarche environnementale. Parmi les premières actions, la mise en place de Maisons France Service et de Maisons de santé pluridisciplinaires sur les principaux pôles et des participations aux frais de déplacement pour les activités sportives et culturelles.

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE

C'est une démarche qui concerne tous les secteurs d'activités et qui a pour objectif l'autonomie énergétique du territoire. Cela contribuerait à réduire les dépenses des ménages, à la création d'emplois, à la réduction des gaz à effet de serre et à l'adaptation au changement climatique. L'idée est de faire de la transition énergétique une opportunité pour le territoire.

La réduction des dépenses par l'isolation globale des bâtiments, la production de bois de chauffage et la production d'électricité par des panneaux photovoltaïques sont les principales pistes opérationnelles à court terme. Une concertation ouverte à tous les citoyens sera organisée en début d'année. Le diagnostic sera présenté et les pistes seront discutées. Des affiches informatives seront mises en place à la mairie.

CAUVALDOR EXPANSION

Cette agence de développement créée par Cauvaldor pour développer l'économie locale et créer de l'emploi tourne à plein régime. La moitié des sollicitations concernent des actions ou projets issus du territoire. L'autre moitié vient de l'extérieur. L'impact des actions menées en 2018 et 2019 a été de 127 emplois créés et 40 maintenus. De nombreuses communes ont été concernées.

Les projets en cours, destinés à avoir un impact sur le territoire mobiliseront s'ils parviennent à leur aboutissement 250 à 300 millions d'euros d'investissement privés et sont susceptibles de créer de 250 à 300 emplois.

Quant aux projets phares : lac du Tolermé, cité des arts créatifs de Souillac, hôtel du château de Rocamadour, gravière de St-Denis, usine Arobois, agrandissement du golf de Souillac... s'ils aboutissent malgré les difficultés de réalisation (qui sont à la hauteur de leur ambition), leur impact se chiffrera en centaines d'emplois créés. Il est bon de rappeler que l'agence a vocation de mobiliser des investisseurs privés. Son budget de fonctionnement est de 600 000 euros soit 0,75% du budget total de Cauvaldor.

PLAN LOCAL D'URBANISME ET D'HABITAT

Programme très ambitieux puisqu'il encadre et programme l'urbanisme de l'ensemble du territoire, le PLUIH s'articule en plan de secteurs (notre règlement sera celui du Causse de Martel). Nous en sommes au stade de la confrontation du zonage proposé par le cabinet d'étude et les services de l'urbanisme, avec les réalités du terrain. Le zonage de Gignac a fait l'objet de nombreuses rectifications et les demandes des habitants ont été étudiées. Après avis de la commune et examen par Cauvaldor, la plupart ont été prises en compte. Les règlements et contraintes de construction applicables à chaque zone ont été écrits. Une phase publique de concertation est programmée et l'avis des services administratifs associés sera recueilli. Dès son approbation définitive, il entrera en vigueur et prendra le relais des documents existants.

Pour en savoir plus sur les projets communautaires, contactez votre conseiller communautaire : f.moinet@wanadoo.fr ou 05 65 37 77 77. Site internet : www.cauvaldor.fr

Les associations de la commune de Gignac vous souhaitent une heureuse année

LO PATRIMÒNI

Au cours de l'été les bénévoles de l'association ont accueilli sur le site du moulin à vent de très nombreux visiteurs. Les ailes ont tourné à plusieurs reprises, lors d'ouvertures officielles ou pour des groupes constitués. De nouveaux panneaux d'information ont été mis en place en novembre et une nouvelle signalétique a été installée pour guider les marcheurs vers la Pierre des Trois Évêques. Pour répondre à une demande souvent formulée une vitrine avec affichage des animations prévues sur le site a été placée près du cheyrrou. Quelques travaux sont en cours de réalisation, en particulier la réfection de la banquette-lit du meunier et la restauration de la table de cuisine du moulin.

Robert Louradour, de Sarrazac, a fait don à la commune de Gignac de très nombreux outils et objets liés à la vie agricole et familiale au XIXe et début XXe siècle. **Une quarantaine d'entre eux sont d'ores et déjà exposés dans le fournil et au rez-de-chaussée du moulin. Les autres seront présentés au cours d'expositions temporaires ou, à plus ou moins brève échéance, dans un nouveau local.**

Le four de La Sotte est tombé en ruines depuis déjà plusieurs décennies. Il pourrait renaître au cours **des années à venir avec le soutien de l'association Lo Patrimòni. Les habitants du hameau ont conduit une étude de faisabilité et opté pour un chantier participatif, à l'image de ce qui se fait actuellement**



La fournée du 26 octobre 2019 : une réussite !

Prochaines animations du Patrimòni

Marché aux truffes le dimanche 26 janvier 2020.
Mise au vent du moulin et visites guidées :
pour Pâques le dimanche 12 avril,
lors des Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meunier les 16 et 17 mai 2020
et pour Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins les 27 et 28 juin 2020.
En dehors de ces dates le moulin et la maison du meunier peuvent être visités sur rendez-vous pris par téléphone ou par mail : moulindegignac@laposte.net

à Palmeysou, dans la commune de Sarrazac. Les travaux, répartis dans le temps, seraient réalisés **par des bénévoles sous la supervision d'un professionnel spécialiste du patrimoine bâti local.** Les démarches administratives sont en cours, et la première tranche de travaux pourrait être lancée dès 2020.

ÉCAUSSYSTÈME

2019 a été pour l'association une année réussie : le festival a connu en juillet sa deuxième meilleure fréquentation depuis l'origine avec plus de 35000 spectateurs (cumulés sur les trois soirs) ; le succès est à la fois public et financier. A noter que le vendredi est à créditer de la meilleure audience depuis **les débuts de l'Écaussystème.**

Une séance de cinéma en plein-air gratuite et ouverte à tous s'est déroulée le mardi soir avant le festival (Ciné Belle Etoile en partenariat avec Cauvaldor). Les 550 bénévoles ont fait preuve, comme à leur habitude, de vaillance, bonne humeur, dévouement, sens de l'accueil et partage. **Un grand merci à vous tous qui représentez l'essence même du festival et portez haut ses valeurs.** Le retour des festivaliers sur les réseaux sociaux, toujours très positif, est la meilleure preuve et reconnaissance de cet engagement.

Grand merci et félicitations à nos salariés permanents, services civiques et stagiaires dont l'implication toute l'année est primordiale dans la réussite de l'aventure.



**Festival pluvieux,
Festival heureux !**

Belle réussite également pour les journées Écaucitoyennes malgré une météo peu clémente le samedi. Le marché gourmand et les Arts de rue ont séduit un nombreux public. Les deux conférences ont réuni un public abondant en abordant le thème de la concentration dans le monde de la musique et celui des migrants en méditerranée. La scène off, issue de l'audition de 160 artistes émergents, a connu en journée une très forte fréquentation et a enchanté son public.

Le Festival est bien sûr l'évènement majeur, mais toute l'année sur le territoire, Ecaussystème propose de nombreuses autres activités.

- 12 conférences sur des sujets divers : artistiques, préhistoriques, historiques, de société...
- des séances de cinéma à destination des enfants et des scolaires
- le concert des Détours de l'Ecaussystème en partenariat avec le Théâtre de l'Usine à Saint-Céré
- le concert aux grottes de Lacave avec cette année Sanseverino qui rendait hommage à Bérenger

L'association apporte également son aide et sa collaboration à d'autres manifestations sur le territoire de la communauté de communes, ainsi qu'une

aide logistique à d'autres associations de Gignac (théâtre, cyclistes,.....). Nous avons également organisé en partenariat avec toutes les associations du village et LG Plogger une journée « Nettoies ton village » en juin, qui a rencontré un vif succès.

Nous avons inauguré le 9 Novembre le bâtiment de stockage qui marque l'aboutissement de la première tranche des travaux d'aménagement du site festival. La suite des travaux (pour l'essentiel modelage superficiel du terrain et enfouissement des réseaux) démarrera en septembre 2020 de manière à retrouver une pelouse intacte pour le festival 2021.

Ces travaux, financés pour un tiers par l'association, n'ont été possibles que grâce au soutien financier exceptionnel de la région Occitanie, du Département du Lot, de Cauvaldor, auxquels se sont ajoutés cette année les fonds européens PETR pour la culture qui nous ont été attribués en mai.

Tous nos remerciements vont à Monsieur le Maire et au Conseil municipal de la commune de Gignac pour leur soutien sans faille. L'association remercie chaleureusement les propriétaires et exploitants qui nous prêtent leurs terrains ; sans eux cette fête ne serait pas possible.

Quel est l'impact du festival sur le territoire ?

L'impact et les retombées du festival Ecaussystème ont été mesurés lors d'une étude menée par un cabinet indépendant pour le compte du Département.

L'édition 2019 d'Ecaussystème a généré plus de 770 000 euros de retombées économiques rien que dans le nord du Lot : 150 000 euros de dépenses locales faites par le festival pour son organisation et 620 000 euros de dépenses locales faites par les participants (hors billetterie et restauration sur place). Avec la billetterie et la restauration sur le site, ce sont 2 070 000 € qui ont été dépensés par les 15 850 festivaliers ayant acheté des billets (certains pour les deux ou trois soirées) soit une dépense moyenne par personne de 131 €. Sur un budget global de 1,7 million €, 96 % viennent de l'autofinancement. Les 4% de subventions publiques se répartissent entre la Région : 63 000 €, le Département : 28 000 €, Cauvaldor : 6 000 € et la commune : 3 000 €. Ecaussystème génère 6 emplois équivalents temps plein et mobilise 560 bénévoles.

Il faut aussi noter les retombées des 1 540 nuitées marchandes sur le nord du Lot (hors camping festival). Ces chiffres montrent que outre le plaisir apporté aux festivaliers, Ecaussystème a un impact économique important sur le nord du Lot. Ce festival, initié par quelques jeunes de Gignac, est devenu en 18 ans, un événement majeur du territoire et le cinquième festival de la Région Occitanie !

Merci également à tous les habitants de notre village pour leur bienveillance et leur compréhension lors de ces trois jours de festival.

Les années se succèdent et nous voici maintenant tournés vers 2020.

L'assemblée générale de novembre a élu 32 administrateurs (avec une totale parité) qui ont à leur tour désigné un nouveau bureau (Jean Pierre Gardin et François Lafon en sont les présidents). La 18^{ème} édition aura lieu les 31 juillet, 1^{er} et 2 août prochains sur la prairie du Touron.

L'essentiel de la programmation a été dévoilé le mardi 3 décembre (Ben Harper, Angèle, Tryo, la rue Kétanou, Philippe Katerine...). **Les groupes issus des « Détours de l'Ecaussystème »** seront révélés lors d'une conférence de presse à Gignac en février prochain. Visitez notre site <https://www.ecaussysteme.com> afin d'en savoir plus.

Faire ensemble, c'est vivre ensemble. Gignacois rejoignez l'aventure en tant que bénévoles ou adhérents. Nos locaux sont ouverts à tous, 1 Chemin du Moulin à Gignac, 05 65 62 69 05.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE est une association dont l'objet est de récolter des fonds destinés à participer à la vie de nos écoles et au bien être de nos enfants (sortie et voyages, achats de livres et de jeux, spectacles...).

Tous les parents d'élèves sont membres de droit et sont donc invités à participer à nos activités. Un

nouveau bureau a été élu dont la présidente est Fleur Dupeyrou, la trésorière : Laëtitia Thomas et la secrétaire : Pauline Séguy. Cette année nous accueillons deux nouvelles enseignantes sur la commune de Gignac, Albine Robert et Sandrine Laumon-Dublanche. Elles sont déjà particulièrement impliquées et amènent avec elles un grand souffle de motivation. Nous tenons à leur dire merci !



Après un beau spectacle de Noël proposé aux enfants des 2 écoles, nous vous rappelons la date du loto : samedi 1^{er} février 2020, à la salle des fêtes de Gignac ainsi que la fête des écoles : le samedi 13 juin 2020, la date et le lieu étant encore incertains. Ces manifestations se font en lien avec des activités proposées lors du périscolaire pour les décora-

tions, confections de fèves et de couronnes, réalisations de gâteaux....

Pour tous renseignements, idées, ou autres sujets, vous pouvez contacter les membres du bureau par mail à l'adresse suivante : apegignacnadail-lac@hotmail.fr ou sur notre page Facebook APE-Gignac/Nadailac/Estivals.

LES AÎNÉS GIGNACOIS

Le club a repris ses activités depuis le début novembre, tous les 2^e et 4^e mardi de chaque mois : jeux de cartes et jeux de sociétés, ceci jusqu'au mois d'avril 2020. Une dizaine de personnes assistent avec plaisir aux cours d'art floral donnés par Anne-Marie Guerriat tous les derniers vendredis de chaque mois. Pour cette année 2019 une quinzaine de personnes du club des Aînés ont participé à 3 sorties avec le club Amitié Loisirs de Souillac : Spectacle de danses à Figeac, journée entre Corrèze et Cantal, Escapade gourmande et Lascaux IV. Ce regroupement nous permet d'avoir des prix raisonnables et de partager ensemble de bons moments. La soirée concert avec Jean-Luc Lasvergnas "Chansons françaises" nous a permis d'apporter à notre club un bilan positif pour l'année 2019 et surtout une agréable soirée. Le repas galette de 2020 aura lieu le 12 janvier suivi du repas annuel le 22 mars 2020.

FOYER RURAL

En juillet, nous nous posons la question de la pérennité de cette association. Plusieurs personnes ont répondu à notre appel et Jean-Luc Louis en a pris la présidence, aidé par de nouveaux bénévoles. Nous avons donc continué notre activité cinéma et Ciné-Lot vient toujours les premiers mardis du mois présenter un film que nous choisissons, en collaboration avec le public. En novembre, nous avons eu le plaisir de projeter un documentaire – « **Après l'hiver, le printemps** » - sur le monde agricole dans le Périgord Noir, en présence de la réalisatrice. Et nous avons programmé le film « Au nom de la terre » qui sera projeté le 4 février dans la salle des fêtes. Le Foyer Rural est partie prenante dans les spectacles, concerts, et autres animations organisées par les différentes associations de Gignac, ainsi que dans les conférences proposées par Ecaussystème.

CAMR

Les cours de Cathy Nygren proposent une gymnastique « douce » : étirements, postures de yoga et relaxation. **Une trentaine d'adhérent(e)s participent** aux cours dispensés le mercredi matin (de 10 h 30 à 11 h 30) et/ou le jeudi soir (de 20 h à 21 h).

Le 14 décembre, nous avons invité « Varedièse » qui a donné un concert dans la salle des fêtes : succès pour cet ensemble orchestral (instruments à vent et piano) qui commence à se produire dans la région.

Les projets de 2020 sont également musicaux : une soirée Jazz (date à définir) et le 17 mai, un récital **d'airs d'opéras et opérettes. Ces deux concerts seront organisés en collaboration avec d'autres associations de Gignac.** Et certainement la programmation d'une pièce de théâtre. Nous étudions également la possibilité de faire un atelier de danses traditionnelles une fois par mois. Nous participons, comme tous les ans, au Marché aux Truffes (26 janvier 2020) organisé par Lo Patrimòni, Ecaussystème assurant le repas et le CAMR le café gourmand (les pâtisseries sont faites par des bénévoles des associations).

MULTIMÉDI@

La bibliothèque est toujours bien fréquentée avec **une centaine d'adhérents à qui nous proposons des livres récemment édités.** Nous nous efforçons aussi de répondre aux demandes individuelles.

Les enseignantes des deux classes de l'école de Gignac ont repris le chemin de la bibliothèque et amènent une fois par mois les enfants choisir des livres. Et ils profitent de ce moment pour écouter une histoire racontée par Patricia Brécy.

Les cours d'informatique ont un franc succès et, après un premier niveau qui s'était tenu au premier semestre 2019, un deuxième a suivi. Un troisième niveau plus performant a également été proposé. Jean-Luc Louis anime ces cours avec rigueur et gentillesse. **L'association participe aux activités d'autres associations de Gignac : CAMR – Foyer Rural - Lo Patrimòni et conférences organisées par Ecaussystème.**

La bibliothèque est ouverte le mercredi après-midi de 14 h à 16 h et le dimanche matin de 10 h à 12 h.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter (pour CAMR – Foyer Rural – Lo Pa-

trimòni et les Amis du moulin – Multimédia : Annette Debrie 0689447246)

FOOTBALL ESCG

Avec 232 licenciés, le club figure parmi les plus actifs au sein du district. 60 joueurs évoluent au sein de nos trois équipes seniors. 152 (dont 10 filles) ont intégré en 2019 l'école de foot du club, une équipe de vétérans permet aux anciens de se retrouver. Nous sommes fiers de nos jeunes joueurs et joueuses ; deux équipes (14 et 16 ans) évoluent en ligue régionale (R1 /R2) et vont se frotter à l'élite de l'Occitanie.

Un club comme l'ESCG fonde sa réputation autour du sérieux et de la compétence de ses éducateurs bénévoles, femmes et hommes très impliqués dans l'animation du club, présents aux entraînements le mardi et le mercredi, aux compétitions le samedi parfois en bravant la pluie et les frimas de l'hiver.

Un club solide, c'est aussi une équipe dirigeante soudée, disponible et dévouée ; autour des coprésidents Alain Mas et Jean-Pierre Izard.

Nous remercions les collectivités territoriales qui nous apportent un soutien précieux (Cauvaldor, Souillac et bien sûr Gignac. Le stade de Gignac accueille alternativement au cours de la saison sportive nos équipes seniors ou jeunes. Merci aussi à tous nos partenaires et mécènes sans qui le foot amateur ne serait pas ce lieu de vie sur nos territoires ruraux. Enfin nous sommes heureux de coopérer avec des associations locales par le prêt de matériels ou l'échange de services.

SAINT HUBERT GIGNACOISE

La saison de chasse 2019-2020 est déjà bien entamée. **Le nombre d'adhérents a sensiblement augmenté** cette année.

Un concours de pétanque a été organisé pour la première fois le jour de la fête des écoles et pour **une première ce fut une réussite. Au cours de l'été** plusieurs chemins ont été débroussaillés par les **chasseurs, d'autres le seront au cours de l'été prochain.**

Un changement profond dans le monde de la chasse aura lieu des la saison prochaine : **jusqu'à** maintenant les dégâts de grand gibier étaient payés aux agriculteurs par les fédérations. Depuis le permis national à 205 €, les cotisations sanglier ont été supprimées ce qui entraîne un manque de recettes

pour les fédérations (35 € par permis). En conséquence toutes les associations de chasse devront contribuer à ces indemnités par le biais du **versement à la fédération d'une cotisation calculée au prorata de la surface de chasse** signée ainsi que par **une forte augmentation de l'adhésion à la fédération. Beaucoup d'associations vont se retrouver avec des difficultés financières... Finalement le permis national à 205 €** était il la bonne solution ? A vous de juger !

Comme tous les ans un repas sera offert à tous les **propriétaires adhérents vers le mois d'avril. Nous** souhaitons vous y voir de plus en plus nombreux.

RIDER SPRINTER CLUB

Le Rider Sprinter club est heureux d'avoir pu organiser cette année encore ses deux événements cyclistes. Le Grand Prix de Gignac, le 8 septembre a vu près de 90 coureurs se disputer la victoire. Le club tient à remercier les Gignacois qui viennent nous aider à cette organisation et notamment assurer la surveillance des carrefours et intersections.

Le 20 octobre avait aussi lieu le cyclo-cross Ravito sur les sites du stade de foot et d'Ecaussystème. Un joli circuit qui fut apprécié par des coureurs chevronnés l'après-midi, mais aussi parcouru le matin par les enfants et les coureurs non-licenciés afin de découvrir les joies et la boue de cette discipline ludique du vélo. Une vidéo est disponible sur le Facebook du club. Ces deux courses seront reconduites en 2020.

L'assemblée générale a confirmé une très belle saison, avec 3 victoires cette année, une trentaine de participations, une dizaine de podiums et des participations à de nombreuses cyclosporives nationales et épreuves de cyclo-cross. Le club voit l'arrivée de nouveaux cyclistes notamment féminines. Nous sommes également heureux d'accueillir un jeune retraité du peloton professionnel, en la personne de Romain Feillu, ex maillot jaune du Tour en 2009, sprinter aux 22 victoires en pro. En voisin et ami, nous serons heureux de partager avec lui des sorties d'entraînement sur les routes autour de Gignac.

Le club tient à remercier la municipalité pour son soutien dans les organisations et la vie du club. Merci aussi aux Gignacois présent sur les courses et à celles et à ceux qui nous ont donné un coup de main cette année. Bonne année et une belle saison à venir !

ASSOCIATION DU RIONET

Le « Rionet » est un centre social de proximité; une structure qui anime la vie sociale, organise des activités et permet des rencontres. Une équipe de professionnels et de bénévoles est au service de la population avec une attention particulière pour les personnes défavorisées.

En ce qui concerne la jeunesse, le Rionet gère les crèches parentales de Cazillac et Cressensac ainsi qu'un relais d'assistants maternels à Cressensac. Des accueils de loisirs sont proposés pour tous les âges (3/4 ans scolarisés, 5/11 ans et ados). Des séjours sportifs et de loisirs (randonnée, cheval, eaux vives, cirque...) sont proposés en fonction de l'âge. Ils sont encadrés par des moniteurs diplômés.

Pour les adultes et les familles c'est une palette d'activités très complète qui est proposée dans les communes environnantes : dessin, chant, théâtre, yoga, cuisine... ainsi que de très nombreuses animations ponctuelles recensées dans un guide trimestriel ou sur le site de l'association (www.rionet.fr).

Pour les familles, des sorties sont organisées : journées loisirs (neige, zoo, spectacles...). L'association propose aussi une aide aux devoirs scolaires, des conférences, des échanges, une aide pour les démarches administratives. Un point d'écoute et d'orientation vers le bon interlocuteur social existe à Gignac (prendre rendez-vous au 06 89 44 72 46). Une aide discrète et chaleureuse peut aussi être apportée aux personnes en difficulté comme le transport gratuit en minibus depuis le domicile vers les commerces ou les restaurants du cœur. Pour ces deux actions 7 000 kilomètres ont été effectués en 2018. Ce volet social est complété par des actions contre l'isolement des aînés en partenariat

avec la Carsat et les EHPAD, avec des sorties et des moments conviviaux partagés.

L'association du Rionet organise aussi des animations ponctuelles comme les ateliers mémoire dont deux ont été réalisés à Gignac, avec le partenariat de la Mutualité sociale agricole.

L'association emploie 52 permanents (34 équivalents temps plein) ; 38 bénévoles sont impliqués régulièrement. Elle est financée par la CAF du Lot, la MSA, la Carsat, Cauvaldor, les communes, les familles, des institutions diverses et des sponsors ou donateurs... Cette association et les services qu'elle offre sont une chance pour notre commune.

GRATUIT
(si adhérent, sinon 32€)

L'atelier des retraités connectés

- Apprendre à communiquer avec ses proches,
- effectuer ses démarches administratives en toute sécurité,
- naviguer et se divertir sur le web...

12 séances d'1h30 → **A Gignac ou à Cressensac**
A partir de Février 2020
Lieu à déterminer en fonction de l'origine des inscrits
Prise en charge au domicile possible

8 places maxi - inscrivez-vous vite! (prêt de tablette possible)

N'hésitez pas à nous appeler
au 05.65.37.20.74

Carsat Lot-Pyrénées | Centre Social et Culturel LE RIONET | mutualité sociale agricole

QUELQUES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER...

Dimanche 26 janvier : marché aux truffes

Vendredi 31 janvier : conférence Ecaussystème : « les dolmens dans le mégalithisme »

Samedi 1^{er} février : loto des écoles RPI Gignac/Nadaillac

Dimanche 22 mars : repas annuel des aînés

Vendredi 3 avril : conférence Ecaussystème

Dimanche 17 mai : récital opéra et opérette, du CAMR , à Gignac

Samedi 27 et dimanche 28 : journées du Patrimoine de pays et des moulins

Vendredi 31 juillet, samedi 1^{er} et dimanche 2 août : festival Ecaussystème

Les manifestations sont annoncées sur le site de Gignac : www.gignac-en-quercy.fr

Il est conseillé de vérifier qu'il n'y a pas eu de changement de date ou de lieu avant de se rendre aux festivités.